



Numéro de l'acte	2021-38-FINFM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021

### QUESTION N° 2021-38

POLE RESSOURCES : FINANCES – MARCHES PUBLICS  
**Compte de Gestion Centre-Ville – Exercice 2020**

#### RAPPORTEUR :

Monsieur Joël DUQUENOY  
Conseiller Délégué aux finances

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération n°2018-18 du 29 Mars 2018 relative à la création d'un budget annexe soumis à la taxe sur la valeur ajoutée concernant les opérations de requalification du Centre-Ville,  
Vu l'instruction comptable M14,  
Vu le compte de gestion de l'exercice 2020, dressé par le Comptable public,

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020 a été réalisée par le Comptable public de Saint Omer,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif de Monsieur Le Maire du budget du CENTRE VILLE et les écritures du compte de gestion du Comptable public

La situation comptable 2020 est la suivante :

DEPENSES DE SECTION DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Réalisé	Chapitre	Libellé	Réalisé
011	Charges à caractère général	67 978,87 €	013	Atténuation de charges	- €
012	Charges de personnel et frais assimilés	- €	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	60 000,00 €
014	Atténuation de produits	- €	73	Impôts et taxes	- €
65	Autres charges de gestion courante	- €	74	Dotations et participations	- €
66	Charges financières	- €	75	Autres produits de gestion courante	0,37 €
67	Charges exceptionnelles	- €	76	Produits financiers	- €
022	Dépenses imprévues	- €	77	Produits exceptionnels	- €
023	Virement à la section d'investissement	- €	78	Reprise sur provisions	- €
042	Opération d'ordre transfert entre section	€	042	Opérations d'ordre transfert entre section	- €
002	Résultats reportés	1,83 €	002	Résultats reportés	€
	<b>Total section</b>	<b>67 980,70 €</b>		<b>Total section</b>	<b>60 000,37 €</b>

DEPENSES DE SECTION D'INVESTISSEMENT			RECETTES DE SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Réalisé	Chapitre	Libellé	Réalisé
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	10	Dotations, fonds divers (hors 1068)	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	1068	Excédent de fonctionnement	- €
204	Subventions d'équipements versées	- €	138	Autres subventions d'investissement	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	165	Dépôts et cautionnement reçus	- €
23	Immobilisations en cours	- €	024	Produits des cessions d'immobilisations	- €
040	Opération d'ordre transfert entre section	€	040	Opération d'ordre entre section	- €
001	Résultats reportés - déficit	318 231,49 €	021	Virement de la section de fonctionnement	- €
			002	Résultats reportés - excédent	- €
	<b>Total section</b>	<b>318 231,49 €</b>		<b>Total section</b>	<b>- €</b>

CENTRE-VILLE 2020	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Total dépenses	67 978,87 €	- €	67 978,87 €
Total recettes	60 000,37 €	- €	60 000,37 €
Résultat de l'exercice	- 7 978,50 €	- €	- 7 978,50 €
Résultat N-1	- 1,83 €	- 318 231,49 €	- 318 233,32 €
Résultat cumulés	- 7 980,33 €	- 318 231,49 €	- 326 211,82 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la délibération suivante en la forme réglementaire.

- 1) Lui donne acte de la présentation du compte de gestion, lequel peut se résumer ainsi
- 2) Constate les identités de valeur avec les indications du compte administratif relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et du fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
- 3) Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- De voter les dispositions ci-dessus

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES  
Le 14 avril 2021

Benoît ROUSSEL,  
Maire de la ville d'Arques





**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**

**MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021**

**Affiché le 16 avril 2021**

L'An Deux Mille Vingt et Un le Treize Avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le sept avril 2021 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

**Effectif du Conseil Municipal :** Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN -Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT – Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 23 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absents excusés sans pouvoir
- 5 absents excusés avec pouvoir

**Gaëlle ROSE ayant donné pouvoir à Christine COURBOT**

**Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Manuella CAPELLE**

**Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER**

**Ludovic LELEU ayant donné pouvoir à Chloé KOCLEGA**

**Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL**

**Madame Cécile CARON est nommée secrétaire de séance.**